

Accueillir dans vos locaux une personne handicapée mentale...



ce qu'elle est...

Une personne handicapée mentale peut avoir **des difficultés** de niveau très variable pour :

- **se repérer** dans l'espace et/ou dans le temps,
- **s'exprimer oralement**, maîtriser la lecture et/ou l'écriture,
- **s'adapter aux changements** imprévus...
- **fixer son attention** et mobiliser son énergie,
- **exprimer une inquiétude**, un besoin,
- appréhender son environnement,
- comprendre les concepts généraux et abstraits,
- apprécier l'importance relative des informations mises à sa disposition, les traiter et/ou les mémoriser,
- maîtriser le calcul et le raisonnement logique.

ce qu'elle attend de vous...

Elle attend de vous que vous l'accueilliez en tant que personne, enfant ou adulte :

- que vous reconnaissiez sa singularité aux plans intellectuel et éventuellement physique,
- que vous soyez à l'écoute de ses besoins,
- que vous lui proposiez une aide humaine répondant à ces besoins et manifestant votre considération pour elle,
- que vous proposiez le cas échéant des aménagements techniques.

En bref, elle attend de vous que vous soyez avec elle ce que vous seriez normalement avec toute personne quelle qu'elle soit.

ce que vous pouvez faire...

Votre établissement sera d'autant plus accessible que la personne pourra :

- bénéficier d'informations visibles à distance pour localiser le site,
- repérer immédiatement l'accueil, et bénéficier d'une relation adaptée et de qualité,
- se repérer, s'orienter et circuler sans danger sur le site et autour, et pour cela :
 - recevoir le cas échéant un plan clair et simple d'utilisation,
 - bénéficier d'une signalétique adaptée et facilement visible,
 - pouvoir facilement satisfaire ses besoins fondamentaux (toilettes, repos, restauration...),
- accéder à une aide aisément identifiable en cas de désorientation...

Et ce que vous ferez pour les personnes handicapées mentales favorisera aussi l'accessibilité de tous !



- Accueil
- Accompagnement
- Accessibilité

La présence de ce symbole signale les lieux, les services, les produits accessibles aux personnes handicapées mentales.

Si vous souhaitez aller plus loin dans l'accueil des personnes en situation de handicap mental et être habilité à apposer ce pictogramme, vous pouvez obtenir notre Guide Pratique de l'Accessibilité auprès du :

**Pôle accessibilité
et handicap mental**
Votre contact : Michel Sallé,
Tél. : 01 42 80 44 43
E-mail : michel.s@michel-salle.com

Les Papillons Blancs de Paris APEI 75



ASSOCIATION PARISIENNE DE PARENTS ET AMIS
DE PERSONNES HANDICAPÉES MENTALES

85 rue La Fayette, 75009 PARIS

Tél. : 01 42 80 44 43

Fax : 01 42 80 41 25






Mail : communication.apei75@free.fr

Site Internet: www.apei75.org

Association affiliée à l'UNAPEI
Reconnue d'utilité publique



Exemples de sites accessibles à Paris

-  *La cité des sciences et de l'industrie ;*
-  *Le centre des monuments nationaux ;*
-  *La ménagerie du Zoo du Jardin des Plantes ;*
-  *Le Musée du Louvre ;*
-  *Le Centre Pompidou.*

Les Papillons Blancs de Paris APEI 75



ACCESSIBILITÉ

*Accueillir les personnes handicapées
mentales dans les établissements
recevant du public*



La loi du 11 février 2005 « sur l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées » pose le principe de l'accessibilité généralisée quel que soit le type de handicap.